

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

Un avis officiel a fait connaître que M. Feuillade, directeur des Travaux publics et du Service téléphonique de la Principauté, bénéficiant d'une mesure prise par le Gouvernement de la République Française en faveur des conducteurs des Ponts et Chaussées ayant un certain temps de service et des notes exceptionnelles, vient d'être nommé ingénieur auxiliaire des Ponts et Chaussées.

Cette récompense due au mérite de M. Feuillade ne peut qu'être accueillie avec une sincère satisfaction par tous ceux qui ont été à même d'apprécier, depuis qu'il fait partie du haut personnel de la Principauté, ses aptitudes variées, son intelligence pratique, sa puissance de travail, son zèle infatigable et sa légitime autorité sur les agents des deux importantes directions qui lui ont été confiées.

La série des fêtes hebdomadaires organisées chaque année par le Comité des fêtes de Saint-Roman, s'est terminée brillamment dimanche soir par un dernier bal donné dans la coquette enceinte installée sous les platanes de la promenade Sainte-Barbe. Toute la jeunesse de Monaco et nombre de personnes venues du dehors ont assisté à ce bal qui joyeusement s'est prolongé fort avant dans la nuit. Le ciel était d'ailleurs merveilleusement étoilé, et la température, très rafraîchie depuis quelques jours, était des plus agréables.

Il ne nous reste qu'à féliciter le Président et les Membres du Comité des fêtes de Saint-Roman pour la belle réussite et le bon ordre qui ont marqué les annuelles réjouissances populaires dont ils ont la charge et à leur donner rendez-vous à l'année prochaine.

Favorisé par un ciel d'une incomparable pureté et par une légère brise tempérant la chaleur des rayons du soleil et enflant les voiles des nombreuses petites embarcations qui sillonnaient notre baie, le Concours annuel de pêche dû à l'initiative de la Société des Régates de Monaco a eu lieu dimanche matin avec un très grand succès. Jamais nos habiles amateurs à la palangrotte ou à la canne n'avaient fait, en pareille circonstance, une aussi belle pêche, et voici, au surplus, les chiffres et les résultats de cette attrayante séance du plus pacifique des sports :

CONCOURS A LA PALANGROTTE.

Premier prix : Equipe *Angèle II*, MM. Louis Jonquet et Marius Testa (2 k. 860 gr.).

Deuxième prix : Equipe *Folletto*, MM. Jean Barral et Auguste Martin (1 k. 620 gr.).

Troisième prix : Equipe *Ondine II*, MM. Alexandre Médecin et Emmanuel Cocca (1 k. 390 gr.).

Le plus grand nombre de poissons : Equipe *Folletto* (58 poissons).

Le plus gros poisson : Equipe *Angèle II* (420 gr.).

Le plus petit poisson : Equipe *Ondine II*.

CONCOURS A LA CANNE.

Le plus gros poids de poissons : Premier, M. Gaston Vatrican (560 gr.); deuxième et troisième : MM. Aristide Moulet et Jean Vatrican, ex æquo (540 gr.).

Le plus grand nombre de poissons : M. Aristide Moulet (43 poissons).

Le plus gros poisson : M. Gaston Vatrican (240 gr.).

Le plus petit poisson : M. Aristide Moulet.

PRIX D'HONNEUR : Equipe *Angèle II*, MM. Louis Jonquet et Marius Testa.

Un joyeux banquet champêtre a ensuite réuni, avec les concurrents, tous les membres de la Société des Régates qui s'étaient rendus en spectateurs sur les bords de la pittoresque baie de Cabbé-Roquebrune qui avait été heureusement choisie pour cette fête nautique.

Pendant plusieurs jours, et particulièrement vendredi et samedi dernier, d'assez sérieux incendies ont ravagé plusieurs taillis et petits bois de pins des contreforts du Mont-Agel. Le versant de la vallée de Gorbio a été particulièrement éprouvé, et de Monaco on voyait dans la nuit les flammes rougeâtres s'élever au-dessus des pics voisins, situés derrière Roquebrune.

Une escouade de pompiers de Monaco, ainsi que les pompiers de Menton, les soldats du fort du Mont-Agel et une foule de personnes de bonne volonté, accourues des villages les plus proches des bois incendiés, ont tour à tour contribué avec beaucoup de dévouement à circonscrire et à éteindre peu à peu ces dangereux foyers allumés sans doute par l'imprudance des chasseurs ou des bergers de la région.

Deux avis municipaux en date du 29 août portent à la connaissance des habitants de la Principauté que des enquêtes sont ouvertes à la Mairie au sujet des demandes suivantes :

- 1° Etablissement par M. J. Isoard d'une vacherie au quartier des Révoires (propriété Rouderon);
- 2° Etablissement par M^{me} Colly d'une fabrique de limonade et eaux gazeuses, à la villa du Léman, boulevard de l'Ouest.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de ces deux établissements, sont invitées à prendre connaissance des dossiers déposés à la Mairie de Monaco pendant dix jours, à partir du 29 août, et à remettre au Secrétariat leurs observations et réclamations qui, passé ce délai, seront considérées comme non avenues.

Dans son audience du 26 août, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Fautrier Etienne-Charles, né à Menton (Alpes-Maritimes) le 3 décembre 1850, propriétaire, demeurant à Monaco, 25 francs d'amende pour infraction à l'Ordonnance Souveraine sur l'hygiène publique;

Perfetti Dominique, né à Tredozio, province de Florence (Italie) le 2 janvier 1876, cuisinier, demeurant à Monaco, deux mois de prison pour vols simples.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

M^{sr} l'Evêque vient de se rendre à Thorenc pour y présider aujourd'hui à la pose de la première pierre de la nouvelle chapelle.

M^{sr} Chapon se rendra ensuite à Lourdes, Bordeaux et à Paris.

Son absence sera de trois semaines.

On annonce que M. Granet, préfet des Alpes-Maritimes, va être compris dans le prochain mouvement administratif et être nommé Trésorier payeur général. On regrettera sur le littoral ce fonctionnaire aimable et distingué.

La société niçoise a perdu au cours de la semaine dernière deux personnalités aussi connues qu'estimées : M^{me} la comtesse Avet, tante de M. le député Raiberti, et M. Antoine Gautier, qui était parent ou allié des plus anciennes familles notables de Nice.

Amateur passionné de musique, M. Antoine Gautier pendant de longues années réuni chez lui les plus célèbres instrumentistes du monde, et durant toute la saison hivernale, c'était un des plus fidèles habitués des grands concerts classiques de Monte Carlo.

Lettre de Paris

Paris, 29 août 1904.

En dehors de la grève de la marine marchande à Marseille — grève dont la situation est stationnaire et qui est un des gros soucis politiques du moment — et en dehors de la guerre russo-japonaise, qui se continue avec un acharnement terrible de part et d'autre, les sujets de chroniques d'actualité sont en cette époque de l'année des moins variés et il faut plaindre ceux dont c'est le devoir professionnel d'entretenir chaque jour leurs lecteurs des dernières nouvelles artistiques ou littéraires. Les théâtres sont encore pour la plupart fermés et les littérateurs, comme les comédiens, sont en vacances.

C'est l'époque traditionnelle où les journaux en sont réduits à essayer de galvaniser et de mettre à l'ordre du jour les vieilles questions toujours discutées et jamais résolues : telles, par exemple, l'utilité du Conservatoire, la suppression des distributions de prix, la réforme de l'Ecole de Rome, etc.

A propos de cette dernière question, on annonce, depuis quelque temps, que M. Guillaume va prendre sa retraite et se démettre de ses fonctions de directeur de la Villa Médicis. L'information n'a rien d'officiel et nous voulons espérer, avec les pensionnaires de Rome, qu'elle n'a rien d'exact. Mais il n'en faut pas davantage pour qu'on remette en question l'existence même de l'Académie de France. Au nom de « la pensée et de la vie modernes », des hommes de grand talent, présidés par M. Carrière, ont saisi l'occasion de dénoncer une fois de plus les vices de cette Académie, nuisible, déclarent-ils, « à la vie artistique et sociale ».

D'après eux, le concours incite les jeunes artistes à poursuivre un autre but que le « grandissement de leur

esprit » ; ils sacrifient « leur liberté et la fierté de leur art » ; on leur impose le « célibat » ; on leur inflige « un luxe morne » ; on leur enseigne « la superstition du passé » et le fétichisme des musées qui font oublier la nature.

Un peintre de grand talent aussi et qui ne doit rien à l'Académie de France, M. J.-E. Blanche, vient d'adresser à M. Gabriel Mourey, le distingué directeur des *Arts de la vie*, une lettre qui réduit ces griefs à leur juste valeur.

« On reproche, dit-il, aux lauréats leur bien-être et jusqu'à leurs loisirs. De grâce, faites connaître les raisons impérieusement sociales pourquoi les loisirs et d'heureuses conditions de sécurité matérielle, dans un décor de beauté et de noblesse, ont cessé d'être bienfaisantes au développement intellectuel. Mais tâchez d'être net. Faites-nous sentir pourquoi les Buttes Chaumont et les quartiers de l'Est, en général, sont plus inspirants, pour le penseur moderne, que les sites les plus beaux du monde, où l'art s'est développé pendant des siècles. Vous profiteriez de l'occasion pour fixer, si c'est possible, le sens actuel du mot « vie » tel qu'on l'emploie dans la littérature sociale-artistique. » Veut-on dire l'art vivant, opposé à l'art mort de l'Ecole? Fort bien; mais la vie, elle est de tous les temps et de tous les pays. Nous la voyons dans les musées, « dont Rodin et Carrière sont des fervents. » Et M. Blanche rappelle judicieusement ce que l'un et l'autre de ces maîtres modernes ont appris devant les œuvres de ces prédécesseurs, la sûreté technique, l'exécution, le métier, en un mot la maîtrise qu'on n'acquiert point en lisant. « Ils ont puisé aux bonnes sources, d'une main d'ouvrier, avant que l'Inspiration ne fût tenue pour une Née qui illumine subitement le promeneur dans la Villette. »

Penser est bien, mais il ne faut pas que la pensée empêche l'artiste de voir. « J'ai toujours eu chez moi un buste de Gounod par Carpeaux, qu'à peine je regardais. Si Carpeaux avait représenté Wagner au lieu de Gounod, j'aurais été touché à vingt ans. Mais il m'a fallu attendre longtemps pour comprendre que j'avais là un chef-d'œuvre. Le Pape vous gêne Saint-Pierre et Rome tout entière ».

M. Blanche a raison. Pour résoudre la question de l'Académie de France, il n'est besoin ni de littérature ni de sociologie. Cela ne fait qu'embrouiller une question très simple. Si l'Académie était une école où des professeurs brevetés imposent aux élèves un art académique et une philosophie officielle, il y aurait lieu de s'alarmer. Mais elle n'est qu'une pension. Les jeunes artistes, laissés entièrement libres, y trouvent leur existence assurée pendant les années d'apprentissage où l'on forme sa main et où l'on cherche sa voie. Ils vivent, délivrés de tout souci matériel, dans un des plus beaux lieux de l'univers, dans une ville peuplée de chefs-d'œuvre. Ils ont, s'ils le désirent, le droit de voyager. Est-ce là un joug si rude qu'il doive détruire en eux l'originalité? Ingres a fait à l'Académie de France ses portraits les moins académiques. Rien ne prouve que Corot, s'il avait habité la villa Médicis, au lieu de vivre à l'auberge, eût cessé de comprendre la beauté du ciel italien.

* *

Mais laissons là les questions intéressant les seuls artistes et terminons par un mot de l'actualité sportive qui est aujourd'hui l'ouverture de la chasse. Cette ouverture a donné lieu, hier, à une animation inaccoutumée, dans les diverses gares parisiennes.

Dès samedi soir, les nemrods se sont précipités à l'assaut des trains qui devaient les emporter vers les plaines giboyeuses ou les bois peuplés d'innocentes proies. Les gares qui ont assuré le plus grand nombre de départ sont celles du Nord, de l'Est, de Lyon et de Saint-Lazare. Dans les salles des Pas-Perdus qui précèdent ces embarcadères, c'est une véritable cohue de gens qui vont dans tous les sens, se heurtant les uns les autres, au milieu de la confusion la plus grande. Dominant le bruit des voix, les chiens, tenus en laisse, aboient à l'envi et semblent se réjouir à l'espoir de la curée.

Rarement jour d'ouverture de chasse fut favorisé par un si beau temps, et les présages des connaisseurs promettent de glorieux coups de fusil. La saison, en effet, s'est montrée fort propice au développement du gibier, et les lièvres sont, paraît-il, particulièrement abondants.

Le service des permis de chasse, à la préfecture de police, a fonctionné sans trêve, ces jours derniers, pour assurer la délivrance des permis. Mais la majorité de ces pièces indispensables n'est pas encore distribuée. Il y a bon nombre de chasseurs à qui la dépense de 28 francs paraît énorme et qui mettent un temps plus ou moins long pour se décider à rédiger leur demande. Ces retardataires affluent dans les bureaux compétents vers le 13 septembre.

La banlieue parisienne a retenti, hier, de joyeuses détonations, pour le plus grand effroi des paisibles habitants

de la campagne. A en juger par la quantité de gibier qui est entrée aux Halles dans la soirée même d'hier, l'ouverture favorisée par le beau temps a été des plus heureuses pour les chasseurs et des plus meurtrières pour les pauvres perdreaux, lièvres et lapins dont on a fait une véritable hécatombe.

L. S.

MARINE ET COLONIES

La Marine marchande d'Allemagne. — On sait qu'au nombre des préoccupations de S. M. Guillaume II, celles qui ont rapport à la marine du commerce tiennent une place égale, sinon supérieure à la marine de guerre. Sans se lasser, le Souverain est resté en relations directes avec les Chambres de navigation des grands ports allemands : Hambourg, Cuxhaven et Brême, y compris Bremerhaven et Grestemünde ; aussi, vient-il certainement d'éprouver une des plus réelles satisfactions de son règne, en recevant, ces jours derniers, le rapport statistique dressé par les soins de la Chambre de commerce et navigation de Hambourg, comprenant un tableau de la situation exacte de la marine marchande, depuis le commencement du règne.

L'Allemagne n'a de communication avec la mer que par la Baltique et la mer du Nord. C'est de toutes les nations d'Europe, à l'exception de la Russie et de l'Autriche, la moins favorisée sous ce rapport. Et cependant elle possède actuellement une des premières flottes du monde et ses progrès dans la construction des navires, pour le nombre, la rapidité et le tonnage, ainsi que dans l'aménagement des ports de commerce ont été plus rapides que ceux d'aucun autre pays. Voici, pour prendre deux périodes extrêmes 1871-1902, les statistiques officielles relatives au mouvement de la navigation marchande allemande. On remarquera la progression énorme de la marine à vapeur, qui correspond à une décroissance, d'accord avec les exigences modernes de la marine à voile ; on notera aussi que le développement du commerce sur la mer du Nord est en contraste frappant avec l'état stationnaire enregistré sur la Baltique. C'est que les ports cités plus hauts ont peu à peu, au grand avantage du commerce et pour la simplification des questions de transport, monopolisé presque tout le commerce maritime. A ce point de vue, la centralisation de l'effort en quelques points a été pour l'Allemagne une cause de succès rapide. Ceci doit être dit pour expliquer comment, en dépit d'une situation en apparence défavorable, l'Allemagne s'est trouvée en définitive capable de réaliser, en moins de temps que la France et à moins de frais, des progrès qui ne cessent toutefois de surprendre et inquiéter d'autres que cette dernière puissance.

1871. *Marine à voile* : Mer Baltique, 2.006 navires jaugeant au total 439.089 tonnes ; mer du Nord, 2.366 navires, ensemble 461.272 tonnes ;

1902. Mer Baltique, 361 navires seulement de 22.359 tonnes ; mer du Nord, 1.875 navires de 484.784 tonnes.

1871. *Marine à vapeur* : Mer Baltique, 76 navires seulement de 10.734 tonnes ; mer du Nord, 71 navires de 71.260 tonnes ;

1902. Mer Baltique : 451 navires de 200.665 tonnes ; mer du Nord, 1.012 navires, de 1.305.394 tonnes.

De 1870 à 1902, le tonnage général sur la Baltique tombait, pour les raisons indiquées ci-dessus, au profit des ports de Hambourg et voisins, de 45.79 % à 10.78 %. Par contre, l'augmentation du tonnage sur la Baltique passait de 54.21 % à 89.22 %.

Le mouvement d'émigration vers le Nouveau-Monde a très heureusement servi les ambitions allemandes. De 1871 à 1900, 2.495 659 émigrants de toutes nationalités ont quitté les ports allemands ; ce mouvement a été de 747.915 personnes pour la période de 1901 à 1903. La cause première du succès de la marine marchande n'en est pas moins artificielle. Elle réside, spécialement, comme le rappelait l'empereur, dans un toast de Kiel, dans l'appui moral, et surtout matériel que lui a donné le gouvernement. Le premier encouragement sous cette forme fut donné à la marine marchande par la loi du 6 avril 1885, qui accordait, sous certaines conditions, à titre de primes à la marine, une somme de 4.400.000 marks (5.500.000 francs), dont 4 millions de marks furent alloués aux lignes de l'Orient et le reste au

service de Trieste-Brindisi-Alexandrie. Ces subventions augmentées dans la suite s'élèvent actuellement à plus de 7 millions de marks (8.750.000 francs) ainsi répartis :

Lignes de Brême et Hambourg pour la Chine, le Japon, l'Australie et l'Australasie	5.590.000 marks.
Lignes de Hambourg pour l'Afrique de l'Est et du Sud	1.350.000 —
Ligne de l'Australie aux îles du Pacifique	120.000 —
Lignes du Cap à Swakopmund	10.500 —

Ces chiffres expliquent suffisamment les progrès de la marine marchande allemande.

Les tarifs de pilotage. — Le tribunal de commerce du Havre vient, à propos de taxes de pilotage, de rendre un jugement présentant un caractère d'extrême importance, puisqu'il constitue un « précédent » appelé à faire autorité dans les conflits de cette nature.

La Compagnie Red Star Line avait été condamnée, à Cherbourg, à payer les frais de pilotage pour un de ses vapeurs qui avait débarqué ses passagers au large et n'était pas entré en rade, le pilote ne pouvant, faute de vent, se rendre au devant dudit navire.

Pour motiver son jugement, le tribunal de commerce de Cherbourg s'était appuyé sur une loi fiscale obligeant les navires à faire leurs opérations en rade.

La Cour de cassation décida que les lois fiscales n'avaient rien à voir avec le pilotage, et que le fisc, n'étant pas lésé, n'avait pas à intervenir. Le jugement fut donc cassé et la cause renvoyée devant le tribunal de commerce du Havre, qui vient de juger que le pilote doit se tenir au large, à la disposition des navires, et non à l'entrée de la rade.

Ce jugement pose, en fait et en droit, ce principe que le pilotage est une rémunération de services rendus, et non un impôt de mer.

Les pilotes de Cherbourg vont, de ce fait, voir leurs émoluments légèrement atteints, ce qui n'empêchera pas les collègues des autres ports d'envier leur sort, le « salaire » du pilote de Cherbourg étant, avec les nombreuses escales des transatlantiques, de 35 à 40.000 fr. par an. Joli denier pour une famille de modestes marins.

LETTRES ET ARTS

Mort de Fantin-Latour. — Fantin-Latour, le célèbre peintre, vient de mourir en la maison de campagne de Buré (Orne), où il s'était retiré depuis un certain nombre d'années.

Fantin-Latour (Ignace-Henri-Jean-Théodore) était né le 14 janvier 1836. Fils du peintre Fantin-Latour de Metz, qui s'était acquis quelque notoriété dans les sujets religieux, l'artiste qui vient de mourir reçut de son père les premières notions de son art et vint ensuite à Paris où il acheva ses études sous la direction de Lecoq de Boisboudran, puis de Couture. Il avait connu Delacroix, Ingres, Corot, Millet, Courbet. Un peu plus tard, il s'était lié avec le peintre anglais Whistler. En 1861, il débuta au Salon et se révéla comme un excellent dessinateur, surtout comme un fin et harmonieux coloriste au talent bien personnel, dégagé de toute formule d'école. Il séjourna quelque temps à Londres et compta beaucoup d'admirateurs dans la haute société anglaise ; à cette époque il s'exerçait presque exclusivement dans l'art du portrait ; son talent valait alors par sa précision non exempte de grâce. En Angleterre on en était arrivé à s'arracher ses tableaux. Mais bientôt il délaissa en partie ce genre pour se consacrer aux larges études de la vie et du rêve. Il peignait, en outre, ces fleurs adorables au riche coloris que chacun, d'un bout de l'Europe à l'autre, a pu admirer ; bref, embrassant dans son art superbe tous les genres. Mais partout, dans ses morceaux d'évocation mythologique ou d'histoire, comme dans ses pages d'un réalisme intense, d'une lumière délicieuse, des fleurs, toujours des fleurs.

Au Musée du Luxembourg, on peut admirer un de ses tableaux les plus célèbres, celui qui représente l'atelier de *Manet aux Batignolles*.

Tous les musées d'Europe avaient acquis en ces dernières années des tableaux du maître. Fantin n'était pas seulement un grand peintre, il lithographiait avec un art

sûr celles d'entre ses conceptions qui se prêtaient aux teintes vagues. Ses pastels représentant des natures mortes, ses fleurs, ses portraits portent tous cette touche personnelle qui distinguera toujours ses œuvres et les fera rechercher. Il excellait, en outre, dans les scènes inspirées par les œuvres des grands compositeurs, Schumann, Berlioz, Wagner.

Il laissera le souvenir d'un grand artiste, d'une âme d'élite.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Association pour l'avancement des sciences.

— Le 4 août, s'est ouvert, à Grenoble, le XXXIII^e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, sous la présidence de M. G.-A. Laisant, qui a prononcé, après l'allocution de M. Ch. Rivail, maire de Grenoble, le discours d'ouverture sur *le rôle social de la science*, et, comme mathématicien, a surtout insisté sur l'utilité des recherches mathématiques qui paraissent aux esprits superficiels des jeux d'esprit.

L'application des mathématiques à toutes les autres sciences, y compris la biologie, la connaissance du temps, etc., justifient assez au point de vue social les études désintéressées d'algèbre ou de géométrie.

La science, l'auteur le reconnaît, n'est pas sans être incertaine, et la découverte du radium lui paraît indiquer un « tournant de la science ».

Enfin la diffusion de la science, qui se démocratise et élargit l'esprit de patriotisme jusqu'à faire espérer la pacification universelle, fournit à l'esprit des joies intellectuelles, et fonde la notion essentielle à l'organisme social de la solidarité, tandis qu'elle augmente de plus en plus la prépondérance de l'esprit et du travail intellectuel, en épargnant de plus en plus par ses applications le travail musculaire, en facilitant la vie humaine. Ce discours a été très applaudi.

Ensuite ont commencé au Lycée et duré jusqu'au 11 août les séances des sections.

Beaucoup d'excursions ont eu lieu; un grand nombre de savants français et étrangers étaient présents.

Voici les délégués des ministères :

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur.

Ministère de l'Intérieur et des Cultes. — M. Réveillaud, chef adjoint du Cabinet du président du Conseil.

Ministère de la Guerre. — M. le capitaine Ferrié, du service télégraphique de l'armée.

Ministère de l'Industrie, des Postes et Télégraphes. M. Barral, inspecteur divisionnaire du travail, à Lyon.

Ministère des Travaux publics. — M. Rivoire-Vicat, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Grenoble.

Ministère de la Marine. — M. Tissot, lieutenant de vaisseau.

Ministère des Colonies. — MM. Bureau, administrateur en chef des Colonies, et Laisant, rédacteur de première classe, au Ministère des Colonies.

Ministère de la Justice. — MM. Gevray et Bujot, conseillers à la Cour de Grenoble.

Maladie du Sommeil. — La maladie du sommeil, que M. Brumpt a été étudier sur place, a fait l'objet d'un mémoire, de la part de cet auteur, au sujet duquel M. R. Blanchard a déposé à l'Académie de Médecine un rapport dont les conclusions qui ont été adoptées méritent d'être connues. La question est en effet assez grave, et il y a lieu d'attirer sur elle l'attention publique :

1^o Vu l'extension progressive de la maladie du sommeil et la probabilité de la dissémination de la trypanosomose humaine par le *glossina fusca* et d'autres espèces de glossines, il est urgent d'organiser des missions de naturalistes et de médecins, à l'effet d'étudier, dans les colonies françaises de l'Afrique tropicale, l'action pathogène des diverses glossines. S'il résulte de cette enquête que les glossines de l'Afrique orientale et australe ne sont pas pathogènes pour l'homme de race blanche ou noire, il ne sera pas utile d'empêcher les relations de ces contrées avec les zones infectées.

2^o En attendant les résultats de cette enquête, une première mesure prophylactique s'impose. On doit

empêcher les soldats, porteurs et indigènes de passer des régions infestées dans les régions saines; inversement, on doit interdire aux individus habitant les régions saines de pénétrer dans les régions contaminées.

3^o Les gouvernements locaux sont invités à faire connaître, tant aux blancs qu'aux indigènes, le danger qu'ils encourent en s'exposant aux piqûres des mouches en général, et des tsétsés en particulier, et la nécessité d'établir les habitations, les factoreries et les villages hors des points où elles se tiennent. Les commissions mixtes de médecins et de naturalistes, visées à l'article premier, seront chargées d'indiquer, parmi les localités propres à la culture et aux diverses exploitations coloniales, celles indemnes de glossines reconnues dangereuses. L'administration, s'appuyant sur ces constatations techniques, désignera les emplacements où les chefs des villages atteints devront venir s'installer pour créer de nouveaux centres de population.

4^o Il est non moins urgent d'étudier les trypanosomes du bétail en général, afin de déterminer par quels diptères piqueurs elles sont transmises. Cette étude est particulièrement importante pour le Soudan, l'Algérie et la Tunisie, où la maladie est propagée par des diptères autres que les glossines.

5^o La trypanosomose de l'homme en Algérie mérite une attention toute spéciale. On doit en faire, dans le plus bref délai possible, l'étude systématique. Il est utile de charger de ce soin un parasitologue isolé, soit plutôt une commission de deux ou trois parasitologues.

6^o Vu l'existence, en divers pays, de trypanosomes semblant être transmises par des tabanides et des mouches piqueuses (*Stomoxes*) qui se rencontrent également en Europe; vu la possibilité de l'introduction de ces affections parasitaires, il y a lieu de prohiber ou de réglementer d'une façon rigoureuse l'importation en France et dans les colonies françaises d'animaux provenant de régions où sévissent ces trypanosomoses. Un vœu semblable a été déjà émis par l'Académie, le 1^{er} juillet 1902, sur la proposition de MM. Laveran et Nocard; il est utile de recommander de nouveau cette question à l'attention des pouvoirs publics.

La pluie à Paris. — Le mauvais temps subi à Paris depuis quelques jours donne un intérêt d'actualité aux observations pluviométriques. M. Joseph Jaubert, le distingué chef du service météorologique municipal, fournit à ce sujet des renseignements très intéressants sur la façon dont la pluie tombe à Paris et dans la banlieue.

Il existe dans la région parisienne un réseau de pluviomètres comprenant 61 stations, qui ont permis d'établir une première étude du régime des pluies. On a pu ainsi constater qu'il tombe annuellement, en moyenne, tant à Paris qu'aux environs, 500 à 680 millimètres d'eau et que la pluie est toujours plus forte dans la banlieue que sur Paris même.

Il y a, dans la capitale, une zone de pluviosité minimum, qui s'étend depuis Saint-Germain-des-Prés, couvre les Champs-Élysées, le xvii^e arrondissement et se prolonge par Levallois et Clichy jusqu'à Asnières; dans cette région la hauteur annuelle ne dépasse pas 500 millimètres. Le maximum pluviométrique forme une bande étroite, orientée du Sud-Ouest au Nord-Est, commençant un peu au-dessous de l'hôpital Saint-Louis, traversant le plateau de Belleville et Bagnolet, puis s'épanouissant, en augmentant d'intensité, sur la vallée de la Marne.

Un autre maximum, celui du plateau de Clamart, occasionne des pluies assez abondantes dans la partie comprise entre Vanves et le Champ-de-Mars. Les plus fortes hauteurs d'eau tombée sont constatées aux environs de Wissous et dans la partie voisine de la vallée de la Bièvre.

Les diverses saisons modifient un peu ces résultats généraux.

Ainsi, en hiver, le minimum est vers le Nord-Ouest de Paris et le maximum entre le quartier de l'hôpital Saint-Louis et Belleville. Au printemps, les points extrêmes se resserrent davantage et le minimum s'infléchit vers le Sud. En été, saison orageuse, la zone de faible pluviosité du Nord-Ouest est repoussée vers la banlieue, un mouvement secondaire s'étend de Bercy au confluent de

la Marne, tandis que le maximum de Belleville se rapproche du centre, où il en rejoint deux autres: l'un qui suit le cours de la Seine, de Sèvres au Champ-de-Mars; le second, la vallée de la Bièvre jusqu'au Jardin des Plantes. Enfin, à l'arrière saison, le minimum est vers le centre de la ville, tandis que le maximum de l'hôpital Saint-Louis s'étale sur les xiii^e et xiiii^e arrondissements.

Les journées de grande pluie (10 à 15 millimètres) ne dépassent pas une douzaine par an, et celles de moins d'un millimètre sont plus nombreuses en hiver qu'en été (10, de novembre à janvier, contre 6 à 7, de juin à septembre).

Les pluies orageuses fournissent souvent des hauteurs d'eau très variables pour des points peu éloignés les uns des autres. Ainsi, le 12 juillet dernier on recueillait 24 millimètres d'eau au square Louis XVI et seulement 1 millimètre, dans le même temps, à la Tour Saint-Jacques.

Les plus fortes averses observées jusqu'à présent dans la région parisienne n'ont pas dépassé 90 millimètres d'eau en une heure.

Les plus rapides en ont donné 3 millimètres pendant 3 à 8 minutes. Une averse aussi violente déverse sur le sol 500 litres d'eau par seconde et par hectare; on comprend les dégâts qu'elle peut occasionner, l'eau ne pouvant s'écouler assez vite.

Enfin, à Paris, en été, il pleut davantage pendant l'après-midi et la soirée, tandis qu'en hiver, c'est le matin que la pluie est généralement la plus abondante.

NOUVELLES ROUTES MARITIMES

Sous ce titre, le *Petit Marseillais* s'occupe de la reprise probablement prochaine des travaux de percement de l'isthme de Panama et de ses conséquences futures.

Depuis que l'entreprise du canal est passée aux mains des Américains, dit notre confrère, on envisage sa réussite avec une certitude absolue. On se préoccupe, de différents côtés, des conséquences économiques de l'ouverture de cette nouvelle voie maritime que chacun se prépare à exploiter de son mieux.

On sait quelles modifications importantes l'ouverture du canal de Suez a apportées aux routes maritimes de l'Extrême-Orient, et quels bénéfices considérables Marseille a retirés de la nouvelle voie. Il n'en sera assurément pas de même pour ce port, quand le canal de Panama sera ouvert à la navigation, mais plus rien ne s'opposera cependant à ce qu'il bénéficie, lui aussi, des avantages d'une route qui le rapprochera sensiblement de tous les ports du Pacifique.

Actuellement, ces ports sont fréquentés par de grands navires à voiles qui y transportent surtout du charbon, car nous laissons, bien à tort, aux Anglais et aux Allemands le soin d'y transporter les objets manufacturés dont ont besoin les Républiques américaines, et, s'il s'agit de visiter nos possessions lointaines, c'est sur lest qu'y vont nos navires, pour en rapporter du coprah ou du nickel. Or, c'est une question de savoir si après le percement de l'isthme de Panama, les grands voiliers pourront continuer, avec succès, leurs courses transocéaniques par le cap Horn, s'ils auront avantage à emprunter la voie de Panama, ou si, enfin, toute concurrence leur deviendra impossible contre les multiples lignes à vapeur qui se créeront à ce moment pour exploiter la nouvelle route, car il est inconcevable que celle-ci donnera aux marines commerciales du monde une impulsion au moins égale à celle que leur a donnée l'ouverture de la route de Suez.

C'est cette question que M. F. Guillotel examine avec beaucoup de compétence dans la *Ligue Maritime*, et, quoiqu'il ne déguise point sa prédilection pour le grand voilier moderne, il est bien obligé de reconnaître que celui-ci devra, tôt ou tard, céder la place aux cargo-boats à vapeur, au moins sur la route de Panama, encore qu'il estime que son rôle soit loin d'être fini. Il est bien vrai que la route de Panama ne sera pas aussi complètement interdite aux voiliers que la route de Suez, cette dernière ayant surtout l'inconvénient de se prolonger à travers la mer Rouge, dont la navigation est presque impossible aux grands voiliers. Mais, outre que le voi-

lier, transitant par le canal de Panama, aura à supporter des frais assez élevés, il devra surtout tenir compte des pertes de temps qu'il subira aux approches du canal, soit à l'entrée, soit à la sortie, et qui lui feront plus d'une fois regretter la belle route du cap Horn, qu'il parcourt depuis tant d'années avec un succès toujours plus grand.

Après avoir minutieusement étudié les conditions dans lesquelles se trouvera placé le voilier se rendant de la Manche aux ports du Pacifique, soit qu'il passe par le cap Horn, soit qu'il franchisse le canal, M. Guillotel conclut : « Au demeurant, si Panama n'est pas aussi défavorable à la voile que Suez, où la mer Rouge présente un obstacle dirimant, les conditions générales d'approche et surtout de sortie, y sont loin d'être brillantes ; et l'on peut prévoir qu'une partie du trafic actuel des grands voiliers qui doublent le cap Horn, ira aux steamers fréquentant le canal.

« Encore faudra-t-il que la marchandise puisse supporter le fret-vapeur et le transit. Pour les bois, les engrais et même les blés, il semble que le navire à voile en acier, de grande capacité, soit à même de lutter victorieusement en conservant sa route actuelle. »

Cependant, l'écrivain enregistre, en terminant, un symptôme bien caractéristique : l'abandon par les armateurs anglais des cargos à voiles pour reporter toutes leurs préférences sur les cargos à vapeur. Et, un autre symptôme significatif, la plus grande maison d'armement à la voile de notre pays vient de se décider à faire construire son premier bateau à vapeur qui visitera le Pacifique en passant par le détroit de Magellan. Cela ne nous apprend-il pas que le jour où la route de Panama sera ouverte, c'est par bateaux à vapeur bien plus que par voiliers que s'établiront les relations commerciales avec les ports du Pacifique ? Dès lors Marseille qui ne saurait être un port d'armement pour la voile, à cause de l'infériorité à laquelle la condamnent les lenteurs de la traversée de la Méditerranée, reprendra tous ses avantages et pourra à son tour utiliser fructueusement les routes maritimes du Pacifique.

CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de la Langue universelle, par L. COUTURAT et L. LEAU, 1 vol. in-8, de 576 pages. Paris, Hachette 1904.

On sent très vivement le besoin d'une unification de la nomenclature scientifique ; il faut que partout le calcul repose sur des unités qui soient les mêmes, pour qu'on puisse comparer les résultats et les utiliser sans s'épuiser à faire des traductions interminables. C'est ainsi que la nomenclature chimique et le système C. G. S. sont d'usage international. Mais si on cherche à unifier ainsi le vocabulaire scientifique, il est incontestable que le progrès appelle une extension dans le même sens à toute la langue.

Nombreux furent les efforts qui, depuis le XVII^e siècle jusqu'à ces dernières années, tentèrent de doter le genre humain d'une langue universelle. Près de soixante projets sont examinés à fond par M. Couturat et Leau qui, ce qui a dû exiger un travail énorme, se sont assimilés et ont rendu au lecteur assimilables, les principes de toutes ces langues qu'ils critiquent avec une grande justesse.

Ils ont divisé toutes ces ébauches en trois groupes logiques : les langues fondées sur un principe *a priori* ; les langues *a posteriori*, et enfin les systèmes mixtes conciliant ces principes opposés.

Les systèmes *a priori* sont les premiers apparus, mais il en nait toujours de nouveaux, le Spokil du Dr Nicolás (1900-1904), la Zahlensprache de Hilbe (1901), la Volkerkehrssprache de Dietrich (1902). Leibniz s'y était essayé dans sa combinatoire universelle. Ces systèmes impliquent une philosophie générale complète, car ils se basent sur une classification totale des concepts qui, aujourd'hui, apparaît bien comme chimérique.

Aux systèmes mixtes appartiennent deux langues qui ont eu leur célébrité, et qu'il faut mentionner en passant, le Volapük et la langue bleue.

Le Volapük est l'œuvre de M^{rs} Schleyer (né en 1831, qui habite aujourd'hui Constance), et fut fondé en 1880. Il eut un succès rapide, extraordinaire. En 1888, on

comptait 283 sociétés, 1,600 diplômés, et près d'un million d'adeptes dont le bon sens en personne, je veux dire Francisque Sarcey. En 1889, eut lieu le troisième congrès Volapükiste où l'on ne parla que cette langue. Mais le déclin survint très vite. Une Académie fut fondée où M. Kerekhoffs, qui le répandait en France, remania quelques réformes, en refusant le droit de *veto* au père de la langue qui protesta. D'excommunication en excommunication, les dissensions intestines tuèrent malheureusement la langue. Et l'Académie en fit une autre, l'Idiom neutral, qui n'eut jamais de succès.

Les vices de ce système résidaient en une grammaire trop synthétique (déclinaison par flexions) et un vocabulaire trop peu international (les mots étaient surtout d'origine anglaise, mais, d'ailleurs, déformés au point de ne plus être reconnaissables).

La langue bleue est l'œuvre récente (1899) d'un commerçant, M. Léon Bollack ; mais, visant à être pratique, l'auteur n'est arrivé qu'à être arbitraire ; et son vocabulaire est extraordinairement difficile. L'arbitraire caractérise d'ailleurs tous ces systèmes mixtes ; aussi est-ce incontestablement dans les systèmes entièrement *a posteriori* que pourra se trouver la langue vraiment internationale.

Dans cette classe, nous ne pouvons passer sous silence l'examen complet de la langue la plus en faveur, l'Espéranto, du Dr Zamenhof, un médecin russe du gouvernement de Grodno, qui a consacré sa vie à l'œuvre de la langue universelle. Pas n'est besoin ici, d'exposer le détail de cette langue. Il y a, à l'heure actuelle, assez d'espérantistes pour qu'on puisse s'en instruire. Les principes sont : le maximum d'internationalité pour les racines, et l'invariabilité des éléments lexicologiques. Cette langue a fait ses preuves : nous avons signalé ici l'*Internacia scienco Revuo*, et l'espéranto a même une littérature, et des traductions remarquables, telles que celle d'Hamlet.

Qu'on lise l'exposé et les critiques impartiales de MM. Couturat et Leau ; l'un comme les autres sont d'un grand intérêt. Et on ne pourra que souscrire à cette conclusion que c'est une langue véritablement vivante, souple, capable de se développer, et susceptible d'élégance et de style.

Que peut-on demander de plus, car elle est facile, à une langue destinée à servir d'auxiliaire dans les relations internationales ?

Sans qu'il soit besoin d'insister davantage, on peut se rendre compte de l'importance de l'œuvre des auteurs, qui réunissent tous les documents qui pourront éclairer, sur les langues existantes et leurs tendances, l'Association internationale des Académies, sollicitée par une délégation en faveur de laquelle MM. Couturat et Leau font une active propagande, de donner une haute autorité au principe de la langue auxiliaire universelle, avant de s'entendre sur le choix de celle qui sera proposée enfin. Et les progrès des langues, les efforts faits dans cette voie convergent aujourd'hui pour faire aboutir enfin cette œuvre capitale devant laquelle on est longtemps resté trop indifférent.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 28 Août 1904

CANNES, b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	sable.
— b. La Paix, fr., c. Aune,	—
— b. Virginie, fr., c. Brun,	—
— b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	—
— b. Indus, fr., c. Tassis,	—
SAINT-TROPEZ, b. Jalousie, fr., c. Caisson,	—
CANNES, b. Trois-Frères, fr., c. Garel,	—
— b. Marie, fr., c. Castinelli,	—
— b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel,	—

Départs du 21 au 28 Août

CANNES, b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	sur lest.
— b. La Paix, fr., c. Aune,	—
— b. Virginie, fr., c. Brun,	—
— b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	—
— b. Indus, fr., c. Tassis,	—
SAINT-TROPEZ, b. Jalousie, fr., c. Caisson,	—
CANNES, b. Trois-Frères, fr., c. Garel,	—
SAINT-RAPHAEL, b. Trois-Anges, fr., c. Tulli,	—

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

SAVON PUR
« LA TOUPIE »
DÉPOT chez LORENZI
(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)
Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs
Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.